

Le Cap **Magazine**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

n° 68 - octobre, novembre, décembre 2017



LES CRIÉES DES CÔTES D'ARMOR
40^{ème} anniversaire

p. 10

OPÉRATION GRAND SITE
Le bilan 2017

p. 12

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'ISLET
Arasement du barrage

p. 15

PATRICK MACÉ
40 ans au service de la criée

p. 20

21 octobre, Assemblée Générale du SDIS 22.

5 octobre, Adrienne YABOUZA à la bibliothèque municipale.



11 novembre, repas des aînés du CCAS.



10 novembre, TAP poterie.



14 novembre, Thomas ROUXEL, 2^{ème} de la Transat Jacques Vabre.

Le Cap Magazine

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
n° 68 - octobre, novembre, décembre 2017

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.

Rédaction et mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Michèle Babik, Carole Gesrel, Carine Goerger, Agnès Guillaume, Anthony Kerichard, Yannick Morin, Kevin Requentel.

Photographies : Maryvonne Chalvet, Jean-Luc Dubos, Agnès Guillaume, Fabienne Lesvenan, Fanny Poirier, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim'Color Hercouët Lamballe papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11 square de l'Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
www.ville-erquy.com

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

8h15 à 12h00

13h30 à 16h30



17 novembre, TAP aux tennis municipaux.



24 novembre, opération de promotion à La Rochelle.

une année 2017 bien chargée POUR toutes et tous ...

Des élections qui ont passionné la France, Présidentielles et Législatives ... Des modèles politiques en plein bouleversement, une envie de changements de toutes parts, avec les peurs qui les accompagnent systématiquement, difficile d'y retrouver son latin !

Un peu plus près de nous, tout a changé aussi, la fusion de notre intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 et, en quelques mois, de gros chantiers sont déjà en route. **La création du nouvel Office de Tourisme Communautaire à l'échelle de nos 40 communes va assurer la promotion touristique et s'appellera**



CAP D'ERQUY – VAL ANDRÉ

Bretagne, Nature, Lacs et Patrimoines

Les élus de Lamballe Terre et Mer et les élus municipaux élaborent en ce moment un projet de territoire qui doit aboutir en 2018. La consultation des habitants y est aussi prévue.

Ce **projet de territoire** s'appuie sur nos richesses économiques, et aussi sur le souhait d'un développement harmonieux et respectueux de nos ressources et de notre environnement. C'est à ces conditions que nous serons à même d'offrir à nos concitoyens un territoire où les familles pourront évoluer tout au long de la vie. Trouver du travail, avoir des services de proximité adaptés aux besoins, et vivre sur un territoire agréable et respectueux de son environnement.

D'ores et déjà des décisions importantes ont été prises par le conseil communautaire dans le domaine de **l'accompagnement à l'installation des entreprises, des agriculteurs ou à l'accession à la propriété des primo-accédants, à l'aide à la création de logements sociaux ...**

Une étude est en cours en vue de **la mise en place d'un service de transport** sur l'ensemble du territoire à l'horizon janvier 2020 ... C'est un sujet transversal sur lequel il est nécessaire de réfléchir à plusieurs niveaux, déplacements liés au travail, déplacements des jeunes et des anciens qui n'ont pas ou n'ont plus de moyen de locomotion individuel, déplacements liés au tourisme ... Un chantier essentiel pour lequel les élus ont bien compris les enjeux et la nécessité de travailler très vite.

Je me veux rassurante pour vous toutes et tous, soyez convaincus que nous œuvrons chaque jour pour vous apporter le meilleur service, au niveau communal ou intercommunal, et nous restons à votre écoute pour toutes suggestions ou questions que vous auriez sur ces sujets.

Et je voudrais, en cette fin d'année, au nom de toute l'équipe municipale, vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour tous sources de joie et de bonheur ... Joie de se retrouver en famille, entre amis pour partager repas, goûters et cadeaux ... L'occasion pour chacun d'entre nous de faire plaisir à ceux qu'on aime, et aussi à ceux qui sont seuls ou souffrants ... Soyons collectivement à l'écoute de notre entourage, il y a près de chacun de nous une personne qui a peut-être plus besoin que d'habitude de notre réconfort ...

Très chers réginiens, je vous souhaite à toutes et à tous pour cette fin d'année des étoiles plein les yeux ... Joyeux Noël !



CHRISTIANE GUERVILLY

Maire d'Erquy

Vice-Présidente de Lamballe Terre & Mer

Vice-Présidente du Pole d'Equilibre Territorial de Saint-Brieuc

Présidente de Sensation Bretagne

état CIVIL

NAISSANCES

Loïse **BIZETTE** le 13 octobre, Tom **BREVIER** le 25 octobre.

MARIAGES

Frédéric **GRANNET** et Sophie **JÉHAN** le 23 septembre, Loïc **CARDIN** et Camille **PAPROCKI** le 10 novembre.

Publications autorisées par les familles.

La **cérémonie des vœux** du Maire aura lieu **mardi 9 janvier 2018** à 18h00 à l'Ancre des Mots.

La population y est cordialement invitée.

DÉCÈS

Marie-Antoinette **BOURGault** épouse **GRANIÉ** le 20 septembre, Marie **LE THUAUT** épouse **DENIS** le 20 septembre, Jacqueline **GOMMEZ** épouse **ÉVEILLARD** le 29 septembre, Martine **RAIGNEAU** épouse **DOMPER** le 30 septembre, Juliette **LE GAL** veuve **PINEAU** le 4 octobre, Paulette **BOURDON** veuve **BONNEFOY** le 21 octobre, Suzanne **TILLY** veuve **AUDINET** le 21 octobre, Marcel **DOMINOIS** le 28 octobre, Michel **ERARD** le 28 octobre, Cécile **LE GUERN** veuve **LE GUEN** le 28 octobre, Germaine **GUÉRIN** veuve **BLANCHARD** le 30 octobre, Noëlla **CORBEL** épouse **BOURGES** le 31 octobre, Nicole **DUPUY** épouse **MESTON** le 8 novembre, Henri **MOUISEL** le 18 novembre, Georges **GOURGAND** le 20 novembre, Denise **LEMIÈRE** veuve **LAVOLLÉE** le 24 novembre.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été mis en place mardi 28 novembre dernier à la salle des fêtes, en présence de Jean-Luc Dubos, 1^{er} adjoint, de Nicole Buraud, Conseillère Déléguée à la jeunesse, de Samantha Puel et Angélique Morice, animatrices, de Kevin Requentel, Directeur des Affaires Générales, et des parents.



Il permet aux enfants de s'exprimer sur la vie de leur commune, de découvrir le fonctionnement démocratique des institutions, d'élaborer des projets collectifs, et à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de l'enfance.

Le rôle du conseiller enfant est d'être à l'écoute des idées et des propositions des enfants d'Erquy, de les

représenter, de proposer et réaliser des projets utiles à tous, de transmettre les souhaits et les observations des enfants d'Erquy.

CM1	CM2
<i>École Joseph Erhel</i>	
Emy Catherine Mäiwenn Coat Aymeric Provost	Lukas Bitter-Petit Leïa Collet Elouann Noué Lilou Omnès Swann Paquet
<i>École Notre-Dame</i>	
Malou Couloumme-Labarthe Oscar Guivarc'h Pablo Herviou Elixen Montalan-Joulaud	Loann Lemasson Sacha Moulin

14 jeunes de nos écoles étaient candidats, 8 postes étaient à pourvoir (2 pour chaque classe CM1/CM2 de chaque école). Les élus municipaux ont décidé de retenir toutes les candidatures. Souhaitons-leur une bonne année riche en rencontres et propositions.

NICOLE BURAUD

Conseillère Déléguée à la jeunesse

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU MÔLE



Loïc Le Gall, chargé du suivi des travaux au conseil départemental, Yannick Morin, conseiller départemental du canton, Jean-Paul Manis, adjoint au maire d'Erquy, Jean-Yves Chaisemarin, vice-président du conseil départemental et Patrick Macé directeur des ports costarmoricains.

Dans la continuité des travaux engagés en 2016 de rénovation de la carapace du môle, endommagé par des tempêtes conjuguées à des fortes marées, le Département vient de terminer une seconde phase d'opérations d'enrochement dans le port d'Erquy.

Réalisés sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre départementales et confiés à l'entreprise BARAZER de Gourin, les travaux ont consisté à remettre en

place et à conforter la carapace là où certains blocs avaient été déplacés.

Les opérations se sont déroulées durant les mois de septembre et d'octobre. Leur financement s'élève à 247 350 € TTC, assuré en totalité par le Département.

« Il était important de terminer ces travaux avant la période hivernale. Les contraintes sur un chantier de ce type sont nombreuses, elles concernent évidemment les horaires des marées et l'exploitation des équipements du port, mais portent également sur le type d'enrochement. Tout a été mis en œuvre pour finir les opérations en temps voulu, sans perturber l'activité pêche du port », souligne Jean-Yves de CHAISEMARTIN, vice-président du Département, chargé des infrastructures.

« Le Département avait déjà engagé une série d'opérations en 2016 pour réhausser et renforcer le môle (+1,50 m par l'adjonction de blocs rocheux) pour le préserver contre la plupart des franchissements, évitant ainsi un risque d'inondation du terre-plein », rappellent quant à eux Yannick MORIN et Marie-Madeleine MICHEL, conseillers départementaux du canton de Pléneuf-Val-André.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR
www.cotesdarmor.fr

ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme chaque année après le week-end qui suit le 11 novembre, les illuminations de Noël sont posées par les agents des services techniques municipaux au centre-ville, au port, aux villages des Hôpitaux et de La Couture.

Elles seront allumées du jeudi 7 décembre 2017 au mardi 9 janvier 2018 inclus.

En deux ans, 2016 et 2017, la collectivité a renouvelé 20 motifs et a restauré 38 motifs en régie pour un coût de fourniture de 15 000 € en lampes Led à faible consommation, source de lumière la plus économique.



TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux d'effacement des réseaux haute et basse tensions, téléphonie et éclairage public ont démarré depuis le 13 novembre 2017 du carrefour des routes du village de Caroual et du Pommet jusqu'en bas de la route de Bicneu. Ils sont exécutés par l'entreprise ALLEZ & Cie d'Erquy. Le coût de ces travaux est de 189 752 € dont 113 765 € à la charge de la commune d'Erquy.

Les travaux de génie-civil dureront jusqu'à la mi-février 2018, avec un arrêt du chantier pendant les fêtes de fin d'année. La mise en service, la reprise des branchements et la pose des candélabres seront exécutées ensuite pour s'achever pour fin mars 2018.

L'intervention d'Orange pour déposer le réseau aérien de téléphonie n'est pas programmée à ce jour.

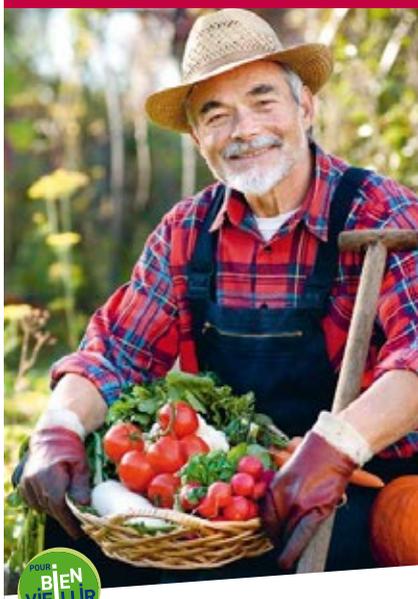
YANNICK MORIN

Adjoint Voirie Réseaux Patrimoine



LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

J'adopte les bons réflexes avec les Ateliers du Bien Vieillir



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité ... voilà ce que vous trouverez aux Ateliers du Bien Vieillir.

Déployé dans toute la France, ce programme d'éducation à la santé vous aidera à améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé.

Toute personne à la retraite, quel que soit son régime de protection sociale, peut participer aux Ateliers du Bien Vieillir. Ils se présentent sous la forme d'un cycle de 7 séances de 3 heures rassemblant chacune un petit groupe de 10 à 15 personnes. Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet afin d'acquérir toutes les bonnes pratiques.

Les ateliers sont animés par des animateurs spécifiquement for-

més, selon une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité, abordant les thèmes de la nutrition, du sommeil ou encore de la prévention des chutes.

A Erquy, ce cycle a débuté lundi 27 novembre pour s'achever le 29 janvier prochain. Animé par une professionnelle, le coût par personne est de 20 € (pour l'ensemble des 7 ateliers).

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'ASEPT Bretagne au 02 98 85 79 25 ou consulter le site web www.pourbienvieillir.fr.

BERNADETTE LAITHIER

Adjointe aux affaires sociales

UNE ANNÉE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE JOSEPH ERHEL



Pour la troisième année consécutive, les élèves de CM2 de M. Bisson ont la chance de pouvoir bénéficier de la classe orchestre "cuivres" dans le cadre d'un partenariat entre l'école de musique et de danse communautaire, l'école Joseph Erhel et la municipalité d'Erquy. Les élèves se sont répartis leurs instruments : trompettes, tubas, cors et trombones. Ils bénéficient gratuitement et pendant toute l'année scolaire d'une heure de pratique en petits groupes de 5 élèves puis d'une heure de pratique collective pendant laquelle ils peuvent tester leur répertoire.

Chaque enfant a la possibilité de rapporter son instrument à la maison pour s'entraîner. Les objectifs de ce projet sont multiples : la sensibilisation à la musique et l'initiation instrumentale mais également des objectifs du vivre ensemble et du plaisir musical.



Le partenariat avec l'école de musique ne s'arrête pas là puisque cette année, Sandrine Masson, musicienne, intervient également dans toutes les autres classes de l'école en collaboration avec les enseignants. Les élèves vont travailler pendant un semestre autour des musiques du monde. Pour les plus petits, il s'agit de participer avant tout au développement sensoriel, artistique et créatif de l'enfant. La classe de TPS/PS part à la rencontre d'un chasseur qui voyage dans différents pays pour récolter des bruits et les mettre dans son sac. Au programme, danses et utilisation de petites percussions. C'est un travail autour du spectacle vivant qui est proposé aux MS/GS à partir de l'étude d'un album et de l'apprentissage de comptines anglaises.

Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 pratiquent le chant choral mais découvriront également les percussions corporelles et le "cup song". Ils se rassembleront pour interpréter un chant commun qui sera accompagné par la classe orchestre.

Pour finaliser ce projet les élèves feront une représentation sur scène à l'Ancre des mots devant leur famille au mois de mars.

ÉCOLE JOSEPH ERHEL

02 96 72 38 88

amicalelaique-josepherhel.jimdo.com

LA VIE DES COLLÉGIENS

COURS de sciences et vie de la terre (SVT) au grand air : découverte de l'estran

Jeudi 5 octobre, Madame Dumont a profité du fort coefficient de marée (95) pour partir avec ses élèves de 6^{ème} à la découverte de l'estran, la partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées. Il constitue un biotope spécifique, qui peut abriter de nombreux sous-habitats naturels ... une manière ludique de découvrir notre milieu marin.

CÉRÉMONIE de Remise des diplômes

Le taux de réussite des élèves du Collège Thalassa de la session 2017 du Diplôme National du Brevet s'élève à 97,3 %.

Vendredi 6 octobre, les anciens élèves de 3^{ème} et leurs familles ont été reçus et félicités par Carole GESREL, Principale du Collège et Christiane GUERVILLY, Maire d'Erquy.



Sur les 37 élèves présentés, 36 ont obtenu le diplôme, ce qui représente un taux de réussite de 97,3 % : c'est 5 points au dessus de la moyenne académique et 6 points au-dessus de la moyenne départementale. Ces résultats sont d'autant plus excellents que 30 élèves sur 36 ont obtenu une mention.

Cette performance traduit l'implication des élèves et celle des professeurs. Elle résulte aussi de la structure même du collège qui propose aux élèves de travailler dans des classes dont l'effectif ne dépasse pas 20 élèves et permet aux professeurs de remédier plus facilement aux difficultés individuelles de chaque élève.

La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial et d'échange avec les professeurs.

MISE en PLACE du DISPOSITIF « DEVOIRS faits »

Depuis le 9 octobre, les élèves ont la possibilité de faire leurs devoirs au collège, après la classe, en bénéficiant de l'aide de professeurs. C'est le choix d'un quart des élèves.

Chaque élève peut s'inscrire un ou plusieurs soirs par semaine, ils le font sur la base du volontariat et s'engagent par période de 8 semaines renouvelables. L'aide aux devoirs se déroule au Centre de Documentation et d'Information (CDI), ce qui permet de pouvoir utiliser l'ensemble des ressources pédagogiques y compris numériques.

Les élèves sont encadrés par plusieurs professeurs volontaires associés à des assistants d'éducation : 2 encadrants pour 15 élèves.

La motivation des élèves est variée : certains souhaitent revoir certains points de cours qu'ils n'ont pas compris, d'autres se mettent dans de bonnes conditions de travail ou encore travailler en groupe afin de s'entraider.





11 octobre, les collégiens courent pour Ela et ont récolté 1217,20 € pour l'association.

Au final, il s'agit bien de rentrer à la maison en ayant fait son travail scolaire, ce qui permet aux enfants et aux parents d'être plus sereins et d'éviter les tensions familiales liées aux devoirs.

Lancement du JOURNAL SCOLAIRE du COLLÈGE : THALASSA NEWS

La nouvelle documentaliste, Hervine Stucker, réunit les reporters en herbe tous les lundis midi pour travailler sur le projet : « *Je leur ai proposé d'écrire un vrai journal papier, il me paraît très important de garder l'idée d'une publication papier, même si on utilise l'outil informatique* ».



Une forte mobilisation a eu lieu en octobre pour choisir le nom du journal puisque 162 personnes ont pris part au vote qui devait départager 7 noms. Parmi les votants, on compte :

- * 45 % des élèves (71 votants)
- * 11 % des parents (39 votants)
- * 93 % des adultes de l'établissement (27 votants)

Trois titres étaient au coude à coude pour remporter la mise : Thala'news avec 35 voix, Le petit Thalassa avec 39 voix. Mais c'est **Thalassa News** qui a largement remporté le titre avec 46 voix (soit 29 % des suffrages exprimés). Sa mascotte sera « le Thalassien » et les rédacteurs attendent des propositions de dessins et logos pour lui donner vie ! Le premier numéro devrait sortir avant les vacances de Noël.

Le comité de rédaction du journal : Hervine STUCKER, professeur documentaliste et les élèves Camille ANDRÉ, Sven BOIVIN, Lou-Anne BOULOM, Zoé-Jane CLARKE, Elise ELEDJAM-CHENARD, Logan FREUCHET, Alicia GARRET, Léanne GOSSELIN, Léna LEBLOND, Marion L'HOTELLIER, Sarah MEHEUST.

COLLÈGE THALASSA

27 rue Clemenceau

Accueil et service administratif : 02 96 72 15 30

Vie scolaire : 02 96 72 54 15

www.college-thalassa-erquy.ac-rennes.fr



17 novembre, rencontre à la bibliothèque municipale avec l'auteur Jean-Marie HENRY.

LES CRIÉES DES CÔTES D'ARMOR ONT FÊTÉ LEUR 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Depuis 40 ans, les criées des Côtes d'Armor se sont adaptées aux évolutions du marché et ont contribué au développement et à la structuration de la filière pêche pour se positionner, depuis 2003, au 4^{ème} rang national en tonnage, derrière les criées de Boulogne, de Lorient et du Guilvinec.

En 2016, plus de 22 000 tonnes de produits de la mer ont été vendus pour une valeur comprise entre 55 et 60 millions d'euros. 220 navires côtiers et 23 navires hauturiers alimentent les halles à marée d'Erquy et de Saint-Quay Portrieux.

L'exception costarmoricaine n'est pas le fruit du hasard. La structuration de la filière pêche, la solidarité dans la profession, la collaboration avec les collectivités, la mise en place de partenariats industriels et d'initiatives privées, la traçabilité et le respect de la ressource dans le cadre d'un développement raisonné sont à l'origine de cette réussite et permettent d'envisager encore de belles années pour l'ensemble de la filière.

Cette filière économique est cependant encore aujourd'hui insuffisamment connue et reconnue par les Costarmoricains, c'est pourquoi, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor (CCI 22) a souhaité organiser une manifestation pour retracer et partager l'histoire de ces 40 dernières années ainsi que le travail accompli par tous les acteurs. Du producteur au mareyeur en passant par les transformateurs et les employés des criées, chacun tient une place, tout en étant à l'écoute et en connaissant les préoccupations et les contraintes des autres partenaires.

1977-2017 : L'HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DES CRIÉES

Depuis 1977, les criées des Côtes-d'Armor rythment la vie de la filière pêche dans le département. Mises en place pour réguler et imposer de la transparence dans les transactions entre les pêcheurs et les mareyeurs, les criées costarmoricaines sont parvenues à trouver leur place par une volonté constante de tirer la filière vers le haut.

C'est la coquille Saint-Jacques qui a contribué à l'avancée fulgurante des pratiques commerciales autour de l'activité pêche du Département. 479 bateaux détenaient une « licence coquille Saint-Jacques » en 1974 pour la pêche dans la Baie de Saint Briec. L'insécurité des paiements et les difficultés de l'écoulement des marchandises rendaient nécessaire la mise en place d'une nouvelle organisation.

Les professionnels et la CCI 22 s'accordèrent sur l'intérêt d'un intermédiaire assurant un rôle d'interface entre vendeurs et acheteurs. En tant qu'établissement public, la CCI pouvait jouer ce rôle en toute transparence et indépendance.

1977 / 1978

À la demande des pouvoirs publics et des professionnels, la mise en marché devint obligatoire pour les coquilles Saint-Jacques (et possible pour les autres produits de la pêche), à l'exception des araignées et tourteaux qui continuaient à être vendus de gré à gré entre pêcheurs et mareyeurs. Cette organisation permit de réduire le marché parallèle. Les principales mesures furent :

- * un prix plancher
- * une garantie sur le poids des produits
- * l'achat des invendus par les conserveries.

8 criées furent mises en service : Saint-Quay Portrieux, Binic, Le Légué, Dahouët, Erquy et Saint-Cast Le Guildo puis Pors Even et Loguivy de la Mer.

1980

Pour permettre le fonctionnement de ce marché,

une taxe de manutention fut mise en place dans les « criées » qui n'étaient constitués à cette époque que d'équipements rudimentaires, la vente se faisant sur des palettes posées à même le quai. Un camion faisait le tour des différentes criées pour récolter les invendus destinés aux usines.

Les premiers collaborateurs de la CCI 22 affectés aux criées prirent leur fonction en novembre 1977. Au total, 32 personnes assurèrent le démarrage des criées dont 9 à temps plein. On comptait à cette époque 6 crieurs, 25 manutentionnaires et 2 comptables.

1982

Après quelques années de fonctionnement des criées, il apparut que la multiplication des points de vente coûtait cher. Il devint nécessaire de rationaliser : Saint-Cast Le Guildo et Dahouët rejoignirent Erquy, Binic et Le Légué rejoignirent Saint-Quay-Portrieux tandis que Paimpol et que Pors Even se rapprochèrent de Loguivy.

1985

La coquille Saint-Jacques, le produit phare, était au plus bas tant au niveau ressource qu'au niveau des prix de marché. Durant la campagne 1984/1985, 4 200 tonnes de coquille Saint-Jacques furent pêchées dans la baie de Saint-Brieuc par les 336 bateaux possédant une licence. Pour gérer une ressource très fragile mise à mal par des dragages abusifs et la vente clandestine, des mesures furent prises comme :

- * l'augmentation des mailles des tabliers de drague
- * la diminution de la partie de la pêche réservée au pêcheur et non commercialisable (la godaille)
- * le renforcement des contrôles maritimes.

Le 5 août, la concession des ports de pêche et de commerce fut confiée à la CCI 22 par le Conseil général pour 25 ans. La situation financière nécessitait de concentrer les équipements : une seule criée à l'Est du département, Erquy, et une seule à l'Ouest, Saint-Quay-Portrieux.

1989, tournant décisif pour la pêche dans les Côtes d'Armor

Le déclin de la pêche à la coquille Saint-Jacques fut confirmé par la nécessité de diversifier la pêche locale vers le large. C'est à cette époque que fut créé l'armement coopératif et que débuta la construction de chalutiers de pêche au large.

1991, mise en place de l'informatisation des criées

Evouquée depuis 1987, elle marque « le début de la fin » pour les criées à la voix.

1996

Afin d'aider au développement du mareyage, la CCI 22 assura la construction de 2 800 m² d'ateliers à Saint-Quay Portrieux (1 700 m² pour le décorticage et 1 100 m² pour le mareyage pour un coût de 3,6 millions de francs). La mise en service du pompage de l'eau de mer pour un coût 1,4 millions de francs fut un atout considérable pour les produits.

1999/2005, extension de la criée d'Erquy

Chambre froide de 360 m², bureaux de 100 m², puis 3 nouvelles chambres froides de 170 m², un local pour le stockage et le lavage des bacs de 320 m² et une salle pour le personnel de 80 m².

2007, la vente à distance devient opérationnelle

Sous la responsabilité du Conseil général, le port d'Erquy fut agrandi de 4 hectares de plan d'eau et d'1,5 hectares pour les terre-pleins. Les mareyeurs et poissonniers pouvaient acheter depuis leur atelier sans se déplacer, **la criée d'Erquy devint ainsi le premier site en France à avoir expérimenté la vente à distance qui représentait désormais 70 % des transactions.**

2016, extension de la criée d'Erquy

Création d'une nouvelle chambre froide de 360 m² et d'une salle panoramique de 340 m² à l'étage prolongée d'une terrasse belvédère de 160 m².

Depuis de nombreuses années, des visites sont organisées pour des scolaires et des touristes dans les criées des Côtes d'Armor. La réalisation d'une salle équipée de moyens pédagogiques permet dès lors de mieux satisfaire la curiosité et l'intérêt portés aux métiers de la pêche. A l'avenir, les lieux n'auront pas uniquement une vocation industrielle mais aussi pédagogique et touristique. A travers la réalisation de cette salle, la CCI 22 a souhaité permettre aux différents publics de se côtoyer en toute sécurité.

MARYVONNE CHALVET
Adjointe à la culture

L'OPÉRATION GRAND SITE



Sur cette fin d'année et sur l'année 2018, de nombreuses actions vont s'engager, se poursuivre ou se finaliser contribuant au changement de visage progressif du territoire des Caps. Un calendrier bien étoffé se dessine pour les mois à venir.

Un engagement des différentes collectivités Réaffirmé

Pour cette dernière ligne droite avant la labellisation, les différents acteurs, partenaires financiers (Etat, Région, Département...) et principaux maîtres d'ouvrages (Communes, Communautés de communes, Conservatoire du littoral), se sont réunis en Comité de pilotage en novembre, présidé par Yannick MORIN, Président du Grand Site, et le Préfet, pour entériner une convention de partenariats et d'objectifs. Tous ont réaffirmé leur attachement à l'obtention du **label « Grand Site de France »** et se sont positionnés sur les différentes fiches actions de la Démarche Grand Site, pour optimiser leur mise en œuvre à plus ou moins court terme.

DES actions majeures en cours, issues du Programme d'actions

1. Le Conservatoire du littoral poursuit les travaux pour le réaménagement du Cap Fréhel. La sécurisation de la pointe du cap et l'amélioration des cheminements devraient s'achever cet automne.
2. Le Conseil Départemental et la Commune d'Erquy continuent d'avancer sur le Cap d'Erquy. Le plan de gestion et forestier a été officiellement validé.
3. La commune de Fréhel rentre dans la démarche Grand Site de France avec un projet de liaison douce et s'attaque à la gestion forestière de l'un des espaces naturels remarquables du Grand Site, hors sites classés, qu'est le massif dunaire du Vieux bourg, en lien avec le dispositif Natura 2000.
4. Une étude sur les voies de circulation, les stationnements et les haltes automobiles va également

- être lancée par le Conseil départemental. Elle devrait aboutir à la hiérarchisation des zones de stationnement, à la définition de leur fonctionnalité, et au besoin à leur aménagement. Une réflexion sera particulièrement menée sur la valorisation des « entrées du Grand Site ».
5. Ces dernières semaines, a débuté l'élaboration d'un schéma de gestion et d'évaluation des espaces naturels par le Département. Il a pour objet la mise en cohérence et en perspective de l'ensemble des opérations et des études en cours ou projetées, sur les espaces naturels majeurs du territoire des caps. Les objectifs : Faciliter et optimiser la gestion des espaces naturels publics ; assurer une qualité d'accueil et d'usages sur le littoral ; et préciser les modalités de gouvernance pour chaque site.
 6. Les services de l'Etat mènent une action ciblée sur les grandes voies de circulation du département, et notamment celles du Grand Site, pour le respect de la réglementation relative aux enseignes, pré-enseignes et publicités diverses. Parallèlement, les Collectivités locales et notamment les Communes mettent en place une alternative, la « Signalisation d'Information Locale ». Le Syndicat mixte du Grand Site rédigera quant à lui, fin 2017, une « charte relative à la publicité » pour informer les acteurs locaux des outils mobilisables.
 7. Le Syndicat mixte va produire ces prochains mois un schéma d'interprétation du patrimoine. Il a pour but de davantage valoriser le patrimoine bâti remarquable et vernaculaire et en favoriser sa découverte.
 8. Une première campagne de l'Observatoire Photographiques des Paysages a été menée ce printemps et sera reconduite en 2018.
 9. Un travail sur la communication du Grand Site a également démarré, avec Côtes d'Armor Développement qui appuie le syndicat mixte en ingénierie. Au programme : refonte du site Internet pour mieux intégrer les mobilités douces notamment ; création de "produits touristiques GS" dans le respect du site, avec les nouveaux offices intracommunautaires, etc.

CONCERNANT NOTRE FUTURE CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Pour accélérer la mise en œuvre du programme d'actions, un nouveau membre devrait intégrer l'équipe du Syndicat mixte d'ici fin 2017. Fort de ce soutien et en parallèle de la concrétisation des actions, la rédaction officielle du dossier de candidature, en concertation et en s'appuyant sur les instances de l'OGS, devrait être réalisée courant 2018. Un passage en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages serait envisagé début 2019 avec à son issue, nous l'espérons, l'obtention de la labellisation.

GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

www.grandsite-capserquyfrehel.com

02 96 41 50 83

UNE NOUVELLE PASSERELLE SUR LE GR34

Après 10 ans de sollicitation auprès de la préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a réalisé une passerelle en bois sur le sentier du littoral en septembre 2017, au niveau du secteur de la Fosse Eyraud. Madame le Maire a donc pris la décision de réouvrir la circulation des piétons sur cette portion du GR 34 par arrêté municipal du 23 octobre 2017.



DES ACTES DE VANDALISME SUR LE CAP

Le site du Cap d'Erquy a été acquis par le Département au début des années 1980, au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles. Cette politique a permis de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion sur ce site d'intérêt majeur à l'échelle régionale, qui a été aménagé afin de concilier préservation des milieux naturels et ouverture au public.

Ce sont actuellement 15 km de sentiers pédestres ou de pistes cyclables qui sont ouverts et régulièrement entretenus par le département, offrant la possibilité d'une découverte du site tout en respectant les milieux sensibles. Tous ces aménagements contribuent également à l'attrait touristique de la commune d'Erquy et du secteur des caps.

Dans la continuité de ces actions, un plan de gestion, rédigé en partenariat avec la commune et l'ensemble des partenaires investis sur le site, a été validé en 2016 pour faire le bilan des actions conduites et définir les objectifs et les actions de protection à venir.

Derniers actes constatés : les 20 cadenas posés à la mi-juillet sur les barrières d'accès aux enclos de pâturage et aux voies vertes ont été systématiquement faussés quelques jours seulement après leur pose. L'entrée de la carrière communale du Sémaphore, au Lourtuais, est également régulièrement dégradée.

Le cap d'Erquy possède un patrimoine naturel fragile et, au vu du niveau de fréquentation très élevé (plus de 600 000 visiteurs/an), ces aménagements sont indispensables pour en assurer sa sauvegarde.

Le mobilier posé (monofils, clôtures basses le long des chemins pédestres, panneaux directionnels, barrières en bois ...) a pour objectif de guider le public afin d'éviter toute altération des milieux naturels (surpiétinement des zones fragiles, stationnement anarchique) et de donner des informations relatives à la découverte des lieux (randonnée, éléments du patrimoine naturel ou historique).



Malgré toutes les actions mises en œuvre, les dégradations et les actes de vandalisme ont augmenté sensiblement ces dernières années sur le Cap. Ils se déroulent tout au long de l'année et touchent tout type d'aménagement ou de mobilier : vol de panneaux de stationnement réservé, vol de panneaux solaires, destruction de panneaux d'entrée de site et signalétique, coupe de fils de clôture, destruction et vol de barrières de sécurité, destruction de pièges à chenilles processionnaires, détérioration de wagonnet (lacs bleus) ... l'estimation du coût annuel des réparations est de 10 000 €/an à la charge du contribuable.

Ainsi, afin de lutter contre ces dégradations perpétuelles, la commune, en partenariat avec le département, a récemment convié les services de la gendarmerie, de la police municipale, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et de l'Office National des Forêts (ONF) à travailler sur ce sujet.

Une surveillance accrue du site sera opérée à compter de l'automne 2017. Des interventions communes et régulières de tous ces services auront lieu de jour comme de nuit.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR
DIRPAT - Service du Patrimoine Naturel
www.cotesdarmor.fr

TRAVAUX DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'ISLET

Dans le dernier Cap Magazine, on vous faisait part des travaux de démolition du barrage de Montafilan afin de restaurer la continuité écologique, piscicole et sédimentaire de l'Islet.

Ce dossier autorisé et encadré par un arrêté préfectoral a été suivi par les services techniques de la commune d'Erquy en lien avec la direction environnement de la communauté de communes Lamballe Terre & Mer.

Les services de l'état via la police de l'eau et l'agence française pour la biodiversité ont été très présents sur ce dossier.

La vidange ponctuée par une pêche de sauvegarde

La vidange de l'étang de Quélard a été progressive sur deux semaines avec un suivi quotidien de la qualité de l'eau en aval. Elle a démarré le 25 septembre et s'est terminée à l'issue de la pêche de sauvegarde qui a eu lieu le 5 octobre 2017.

La fédération de pêche des Côtes d'Armor a coordonné et organisé la pêche de récupération du poisson. La pêche a été réalisée par l'AAPPMA de Lamballe qui a sollicité des écoles pour cette mission. La filière Cultures Marines du lycée Florence Arthaud de Saint-Malo était présente avec 20 élèves le matin (classes de seconde et BTS) et 15 autres élèves (1ère et terminale) l'après-midi. Les élèves de seconde Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy ont participé avec 15 élèves pour l'après-midi.

943 kg de poissons (carpes, tanches, gardons, rotengles et perches) ont été transférés à l'étang des Ponts Neufs.



L'arasement du barrage en 4 semaines de travaux

Les travaux d'arasement du barrage ont été réalisés par l'entreprise S.R.T.P. de Lamballe. Les travaux ont commencé le 12 octobre et se sont achevés le 9 novembre. Ils ont consisté en la dépose des parties métalliques des ouvrages, la dépose des pierres de parement, la démolition et l'évacuation des ouvrages béton puis le terrassement complet de la brèche et le talutage des matériaux. Les travaux ont été réalisés dans le délai prévu.



Vue partielle du site après les travaux à l'emplacement de l'ancien barrage.

Vers une valorisation paysagère

Aujourd'hui, il convient de laisser le temps à l'Islet de retrouver son lit. Pendant environ 3 années, il n'y aura pas d'intervention sur le site. A l'issue de ce délai, une valorisation paysagère et touristique du site est prévue en coordination entre la commune et la communauté de communes Lamballe Terre & Mer.

JEAN-PAUL MANIS

Adjoint à l'environnement

QUELQUES ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS

L'ÉQUIPE DE CHAR À VOILE VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE

Le **Centre Nautique d'Erquy** a de quoi être fier de ses jeunes : Augustine, Arthur, Marius, Tadeg, Noé, Isaac, Pablo, Gwenn et ceux qui les ont précédés, Baptiste, Rudy, Alister.

Mordus de char à voile, ils réalisent de réelles performances et possèdent, dans leur catégorie, un haut niveau technique. Ils courent sur le **Mini 4, un monotype fédéral utilisé par tous les jeunes pratiquant ce sport de 8 à 15 ans**. Confrontés à des vents de 15 à 65 Km/h, ils peuvent atteindre des vitesses de 65 Km/h.

Augustine n'a que 11 ans et pratique le char à voile depuis à peine 4 ans. Elle participe déjà, avec d'autres coéquipiers, à des compétitions régionales, 6 à 8 par an. Ils s'entraînent à Caroual et tous se déplacent avec leur club dans les départements bretons. Les parents et les moniteurs-encadrants Alban Nédelec et Baptiste Raffray, les encouragent lors de ces compétitions et sont présents lorsqu'ils doivent affronter des conditions météo difficiles. *« Ce qui me plaît, lance Augustine, c'est la vitesse, la compétition et toutes les sensations. J'aime me comparer aux autres, nous ne sommes que 4 filles en compétitions régionales alors quand je suis devant elles, je suis très fière. »*

Alban, son « entraîneur », me confie : *« En compétition, Augustine est une fille réfléchie, combative et coriace. Elle a conscience de sa valeur et n'a aucun sentiment d'infériorité envers les autres pratiquants garçons par exemple. C'est une fonceuse, son objectif cette année est d'être sur le podium lors du championnat de France, fin avril 2018, en Vendée. Les autres jeunes du club sont tous fiers d'Augustine ... ils font preuve d'un réel esprit d'équipe. »*

Alban et Baptiste (ancien élève devenu moniteur), sont attachés à transmettre les valeurs du sport à leurs jeunes pilotes des **Aiglons Rouges** : respect de l'adversaire, relations cordiales et dépassement de soi. *« Nous travaillons dur et ces pilotes, malgré leur jeune âge, font preuve d'une motivation et d'un investissement sans faille. »*



Parents et entraîneurs ne boudent pas leur plaisir à les voir pratiquer. En mai 2017, 6 jeunes du club ont été sélectionnés au dernier championnat de France à Royan, 4 ont été classés dans les 10 premiers français. Augustine a décroché le titre de vice-championne de France et l'équipe, quant à elle, celui de vice-championne de France par équipe.

Le Centre Nautique d'Erquy est le club breton de char à voile qui compte l'effectif le plus important en compétition : il est passé, en 10 ans, de 0 à 12 pratiquants à l'année. La Fédération Française de char à voile reconnaît d'ailleurs les investissements et le savoir-faire de notre Centre Nautique puisque ce dernier s'est vu confier, en 2013, l'organisation du championnat de France des jeunes, en 2016, celle de la finale du championnat de France des adultes et aura la charge, en 2018, d'organiser une étape du circuit national des adultes.

MARYVONNE CHALVET
Adjointe à la culture

A la découverte de PICASSO

Caps & Couleurs a eu le plaisir de proposer une visite de l'exposition "Picasso" le 30 Octobre 2017 à Landerneau, organisée par la fondation Hélène et Édouard Leclerc. 30 enfants et ados ont suivi une visite guidée, adaptée à leur âge, tandis que les 20 adultes ont déambulé à leur rythme.

L'exposition présentait une collection de 200 œuvres que le grand maître avait conservées à ses côtés tout au long de sa vie, rétrospective de sa création, de sa période cubiste jusqu'aux dernières années de sa vie.

Enfants et adolescents ont apprécié la découverte de cet artiste. Puis, une séance de croquis en plein air a été organisée au cœur de la vieille ville. Les artistes en herbe se sont essayés à dessiner "façon Picasso".



Toute l'équipe de Caps & Couleurs remercie les enfants et les ados pour leur comportement exemplaire.

ASSOCIATION CAP & COULEURS

Isabelle, Line, Marie-Andrée et Sophie

AGENDA

Du vendredi 1^{er}
au samedi 23 décembre

Les petits formats de Noël

Exposition collective à la Galerie d'art municipale, ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, gratuit.



Jeudi 28 décembre

Miam ! Miam ! ... les casseroles ont la parole

A la cuisine des contes, l'ami Ludovic Souliman qui s'amuse en fou rêveur avec des contes mijotés aux petits oignons ... Humour et nuages de Chocolat. De quoi ravir et amuser petits et grands, à partir de quatre ans. Spectacle de Noël à la bibliothèque municipale, 16h30, entrée libre et gratuite, tout public dès 4 ans.



Samedi 20 janvier

Alex VIZOREK est une œuvre d'art

Pour débiter 2018 dans la bonne humeur, Alex Vizorek délaisse France-Inter et pose ses malles à Erquy. Son nouveau spectacle aborde un univers déjanté, peuplé de célébrités. L'humoriste belge y développe un point de vue original et désopilant à propos de l'Art.



Spectacle à l'Ancre des Mots, 20h30, réservation à l'Office de tourisme, 15 € / 12 €.

Samedi 17 février

Soirée irlandaise

Làn Mara est un groupe costarmoricain qui vous invite à voyager vers la verte Irlande.

Spectacle à la Salle des Fêtes, 20h30, réservation à l'Office de tourisme, 15 € / 12 €.



Agenda extrait du site web de la ville :

www.ville-erquy.com

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Marie et Bronia / Natacha Henry

Marie et Bronia raconte l'enfance et la jeunesse de deux Polonaises passionnées de sciences à la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'agit de Marie Sklodowska qui deviendra Marie Curie et de sa grande sœur Bronia, moins connue mais qui mena elle aussi une vie peu commune pour l'époque. Le père, veuf, élève seul ses 4 enfants et fait de leur éducation une priorité absolue : pas question de renoncer à l'école malgré les difficultés dans une Pologne sous le joug des Russes, qui interdisent notamment l'université aux filles. Liées par un pacte de solidarité, les deux sœurs partiront étudier à La Sorbonne, la médecine pour l'une, la physique pour l'autre ...



Un très bon roman, qui se laisse dévorer, écrit d'une plume dynamique et enthousiaste. Marie et Bronia ont eu une vie exceptionnelle à laquelle elles n'avaient pourtant pas le droit de prétendre à la base. Wladyslaw a élevé ses enfants guidé par un idéal d'égalité d'éducation entre les filles et les garçons, et par l'idée que l'ambition, la détermination et l'assurance sont les meilleurs alliés pour aller loin, les deux sœurs y ajouteront la solidarité. Un roman d'éducation, un roman initiatique intelligent et résolument optimiste, à mettre entre toutes les mains dès 13 ans !

Giant / Mikaël



Des Irlandais, venus par centaines à New-York, fuyant la misère ou la guerre civile, sont embauchés pour construire les gratte-ciel dont le Rockefeller Center. Ils survivent dans un ghetto et envoient l'argent à leurs familles restées dans la verte Eire, espérant les faire venir plus tard dans l'eldorado américain. Parmi eux, Giant, un taiseux, dont on ne connaît guère plus que le surnom ... Pourtant Dan, nouveau dans l'équipe et causeur invétéré, est aimé par ce géant et tente de l'amadouer, au risque de faire la conversation tout seul. Du haut des buildings en chantier, un pas de côté et c'est la mort assurée : Ryan Murphy a ainsi perdu la vie et Giant doit annoncer sa mort à sa femme ...

Giant est un hommage aux immigrés qui ont fait New-York mais aussi à la ville elle-même, à sa verticalité soulignée par les cases tout en hauteur. Le sujet inscrit l'histoire dans une époque précise, celle de la Grande Dépression et l'auteur nous fait palper l'atmosphère par des détails dans le dessin (les publicités vantant l'american way of life ...), des situations, les films de Chaplin ... Une BD qui brise les codes : le format des cases s'adapte aux paysages urbains, les bulles ne se lisent pas forcément dans l'ordre habituel ce qui colle au côté débridé de la vie dans le ghetto. Une histoire qui nous embarque tout de suite, servie par un dessin sublime, où le brun et l'ocre dominant, reflétant la noirceur du scénario.

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR AVANT NOËL



Pour cette fin d'année, 18 artistes vous proposent leurs œuvres originales en petits formats. La galerie d'art municipale est ouverte tous les jours jusqu'au 23 décembre, les artistes vous y accueillent à tour de rôle et vous présentent leur travail, leurs techniques, ... tous les styles sont représentés, venez à la rencontre de ce qui vous émeut.

La Tribune

La sécurité de nos concitoyens et des utilisateurs est une priorité dans nos décisions d'aménagement ou de réflexion de notre voirie communale. En effet nombre de Rhéginéens nous interpellent régulièrement pour des problèmes de vitesse ou de dégradation de la chaussée.

Pour cette année 2017, le chantier le plus important a été l'aménagement de la rue des Hôpitaux, depuis la Croix du Val jusqu'à l'entrée du lotissement communal : extension du réseau d'éclairage public sur une partie de la rue, mise en place d'un cheminement partagé piétons/vélos, création de plateaux afin de sécuriser la traversée des marcheurs et de limiter la vitesse des véhicules sur un axe très fréquenté.

En janvier, nous avons supprimé les feux de la rue Notre-Dame et mis en œuvre un plateau pour faciliter la traversée vers les commerces et réduire la vitesse, le niveau de ce plateau étant limité par la hauteur des trottoirs. Dans le cadre du renouvellement de la canalisation du réseau des eaux pluviales de la rue du port, entre le boulevard de la Mer et la rue Foch, une réfection complète de la voirie et des trottoirs a été réalisée.

Tout au long de cette année 2017, l'entretien de notre voirie communale urbaine et non urbaine a concerné la rue du bois de Cavé suite à l'achèvement de l'effacement des réseaux aériens au premier trimestre, les

rues de la ville Tréhen, le chemin du Bas de la Garenne, la route entre la Croix Rouge et le Champ Rocher, ainsi que la voie entre le rond-point de Saint-Pabu et la rue Hutin Desgrées du Lou.

Montant global de ces investissements : 515 000 € TTC.

Depuis le 13 novembre 2017, c'est au tour de la rue de Bicneu et de la route du Village de Caroual d'être rénovées, depuis le carrefour avec la route du Pommet jusqu'à la plage de Saint-Pabu, avec, dans un premier temps, l'effacement des réseaux aériens puis, dans un second temps, la réfection de la voirie avec un cheminement piétons pour descendre à la plage.

Dès à présent, notre réflexion porte sur les aménagements et travaux de 2018 dans le cadre d'un plan de travaux que nous faisons évoluer en fonction des priorités et des nouveaux besoins. Nous travaillons également sur un plan de voies piétonnes, cyclables et/ou de voies partagées sur l'ensemble de notre commune.

Il suffit que chacun de nous ait une attitude citoyenne, plus de tolérance envers les autres utilisateurs, plus de respect des limitations de vitesse et des panneaux routiers. Nous sommes tour à tour conducteurs de véhicules, piétons ou cyclistes, ne l'oublions pas ! Si chacun respectait les règles en place, ces aménagements, qui pèsent sur le budget communal et qui gênent certains utilisateurs, ne seraient peut-être pas nécessaires.

YANNICK MORIN

Adjoint Voirie Réseaux Patrimoine

A quoi bon ?

Notre territoire est un havre de paix. Si la première chose que l'on remarque c'est l'importance de la nature et la qualité de vie, il n'en demeure pas moins que comme beaucoup de communes, nous sommes confrontés à la même difficulté : comment redynamiser notre cœur de ville ?

A quoi bon analyser l'évolution regrettable de tel quartier ? A quoi bon la réflexion si elle ne conduit pas à l'action ? Nous disposons en effet depuis 2015 d'un outil de grande qualité : l'étude cœur de ville, véritable réflexion de la reconquête de notre centre-bourg.

Si les centres sont traditionnellement le reflet d'une ville, visiblement, notre activité se concentre sur les quelques semaines touristiques !

Oui, des projets sont là mais la volonté de reconfigurer un espace de vie sociale n'est pas exactement au rendez-vous, et les priorités ne sont pas les mêmes pour tous.

C'est avec l'espoir de peser sur les décisions que nous profitons de ces lignes pour rappeler notre vision d'Erquy : un projet de cohésion sociale et intergénérationnelle, une vision qui s'appuie sur les aspirations et modes de vie des rhoéguéens, et pas seulement tournée sur l'activité touristique !

Enfin, nous saluons le nouveau Conseil Municipal des Enfants. L'accès des jeunes à la participation de la vie locale stimule leur intérêt civique et politique. La réalisation de projets concrets et positifs encourage leur implication. Bravo à eux et à celles et ceux qui les accompagnent dans leur démarche.

Toute l'équipe d'Osons Erquy vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018, de projets, de bonheur et de santé.

OSONS ERQUY

Marie-Dominique Mallégo, Roland Pineau

40 ANS AU SERVICE DE LA CRIÉE

D'EMPLOYÉ INTÉRIMAIRE À DIRECTEUR

Il revenait du service militaire en 1977 et, comme plusieurs de ses copains, avait envie d'attendre encore un peu avant de se lancer dans la vie active. Le chômage était très faible à l'époque et Patrick allait « pointer » en mairie chaque semaine. En octobre, on lui proposa de travailler à la criée. C'est ainsi qu'avec un diplôme de dessinateur industriel, il commença comme manutentionnaire intérimaire pour la saison de coquilles Saint-Jacques d'octobre 1977 à avril 1978. Par la suite c'est en tant que « crieur à la voix » qu'il fut embauché. Aucune formation n'était nécessaire pour ce travail bien particulier, alors il apprit « sur le tas » avec le crieur alors en poste.



Lorsqu'il se lança, les premières ventes se révélèrent être des séances pleines d'appréhension pour le jeune crieur. Pas question de rater une enchère ! Les professionnels acheteurs face à lui, les pêcheurs à côté étaient attentifs et l'erreur n'était pas possible. Ce travail demandait une extrême concentration et de la vitesse qu'il acquit au fur et à mesure des ventes. Les spectateurs que nous étions à cette époque se souviennent du système des enchères : d'abord descendantes puis ensuite montantes, de 5 centimes en 5 centimes. Les lots étaient vendus par palette représentant chacune la pêche d'un bateau. La vente d'un lot prenait environ 45 secondes. Le crieur était accompagné du « suiveur » qui relevait pour chaque lot le nombre de sacs, le nom du bateau, le prix au kilo et bien-sûr le nom de l'acheteur. Et on passait au lot suivant ...

A cette époque, une vente de 40 tonnes de coquilles Saint-Jacques demandait 30 à 45 minutes. C'était un métier épuisant nerveusement. Mais cela plaisait à Patrick et, lorsqu'en avril 1978, à la fin de son contrat, on lui demanda de prendre la direction de la criée,



il accepta sans hésiter. Etre directeur, en 1978, cela voulait dire aussi bien laver les bacs que poursuivre la vente à la criée, se charger de la maintenance ... la polyvalence était de rigueur.

Actuellement, grâce aux technologies numériques, les mêmes 40 tonnes de coquilles Saint-Jacques sont vendues en 5 minutes. Les acheteurs n'ont plus besoin d'être sur site : dans la salle des ventes, 8 professionnels du secteur sont présents, les autres, entre 60 et 70, achètent via internet depuis la France et l'Europe. Les criées de poissons, qui aujourd'hui représentent plus de la moitié de l'activité des criées, se déroulent de 5 heures à 7 heures 30 du matin. Après la vente, tout se passe très vite : les produits vendus partent vers leur lieu de livraison, en camion réfrigéré, pour être sur les étals et au menu des restaurants dès le lendemain et parfois le jour même.

Patrick Macé évoque les progrès réalisés en 40 ans par la criée d'Erquy : « *Quand j'ai débuté, je me souviens que notre jeune criée était dans les derniers rangs des 35 criées de France. Notre référence était Saint-Malo. Aujourd'hui, nous sommes au 4^{ème} rang des criées françaises ! C'est un travail énorme qui a été réalisé tout au long de ces 40 années par toute la filière : les producteurs, les acheteurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Commune d'Erquy et le Conseil Départemental. Au fil des années et de la croissance de la flottille de pêche, la criée a dû s'agrandir : 3 extensions ont été réalisées depuis sa création. Elle emploie aujourd'hui 30 personnes. Localement, en lien avec la Criée d'Erquy, 5 ateliers de mareyage travaillent sur le port et aux Jeanettes et emploient de 50 à 60 personnes. C'est une belle réussite et je suis très fier d'y avoir participé.* »

MARYVONNE CHALVET

Adjointe à la culture